



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service des Sécurités
Bureau de l'ordre public**

Limoges, le 18 novembre 2020

RECEPISSÉ DE DECLARATION DE MANIFESTATION

(code de la Sécurité Intérieure - Art. L211-1 et s.)

Monsieur Benoît LEMATELOT, pour l'association ATTAC 87, a déclaré, le 18 novembre 2020, vouloir organiser un rassemblement devant la préfecture de la Haute-Vienne à Limoges le samedi 21 novembre 2020 de 11 h à 12 h 30 contre le projet de loi sécurité globale.

Les participants devront respecter les dispositions du décret n°2020-1262 modifié du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

**Pour le préfet et par délégation,
le chef du service des sécurités,**

Hugues MAZAUD